



Conseil d'Administration

Mercredi 25 Mars 2026 – 10h00

Salle des Collines

Ordre du jour

- **Désignation du secrétaire de séance**
- **Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 28 Janvier 2026**
- **Relevé de décisions** : Négociation Annuelle Obligatoire, Etude prospective OLHAIN 2028
- **Gestion financière**
 - 001.2026.03 Approbation du compte de gestion 2025
 - 002.2026.03 Approbation du compte administratif 2025
 - 003.2026.03 Affectation du résultat
 - 004.2026.03 Budget supplémentaire 2026
 - 005.2026.03 Politique tarifaire et nouveaux tarifs 2026
 - 006.2026.03 Augmentation du plafond du Plan Epargne Entreprise
 - 007.2026.03 Adhésion au CNAS personnel retraité
- **Gestion sociale**
 - 008.2026.03 Tableau d'avancement du personnel
- **Présentation Evènements - activités** :
 - Evènements 2026
 - Nouvelle activité MISSION OLH-1
- **Questions diverses**
- **Programmation de la prochaine date du conseil d'administration**



Procès-Verbal du
Conseil d'Administration du Mercredi 28 Janvier 2026
Parc Départemental d'Olhain

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Départemental d'Olhain s'est réuni le Mercredi 28 Janvier 2026 à 17h15 en salle des collines du Parc Départemental d'Olhain sous la présidence de Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental.

Administrateurs présents

Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental, Président du Parc Départemental d'Olhain
Madame Karine GAUTHIER, Vice-présidente du conseil départemental, Administratrice
Madame Michèle JACQUET, Conseillère Départementale, Administratrice
Monsieur Jean-Pascal SCALONE, Conseiller Départemental, Administrateur,
Monsieur Philippe CARPENTIER, Administrateur,
Monsieur Bruno PIECKOWIAK, Administrateur,
Madame Claudine TOMOLKA, Administratrice,

Administrateurs excusés

Monsieur Etienne PERIN, Conseiller Départemental, Administrateur,
Madame Séverine GOSSELIN, Conseillère Départementale, Administratrice,
Monsieur Philippe DUQUESNOY, Conseiller Départemental, Administrateur,
Madame Lise LEGRAND, Administratrice,
Monsieur Norbert CROZIER, Administrateur,
Madame Isabelle RUCKEBUSCH, Administratrice,

Autres participants

Monsieur Yannick AUDINEAU, Directeur Général du Parc d'Olhain,
Madame Danielle MANNESSIEZ, Maire de Rebreuve Ranchicourt (à titre consultatif),
Monsieur Ghislain CARRE, Service des sports du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Christophe CAILLIER, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

Autres participants excusés,

Monsieur Dany CLAIRET, Maire de Fresnicourt le Dolmen (à titre consultatif),
Monsieur Marcel PRUVOST, Maire de Maisnil les Ruitz (à titre consultatif),
Madame Séverine VANHERSECKE, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Julien RENAULT, Chargé de mission du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)



Ordre du jour

I. Désignation du secrétaire de séance

Monsieur SCALONE Jean-Pascal est désigné secrétaire de séance

II. Approbation du procès-verbal de la précédente réunion du 26 Novembre 2025

Adopté à l'unanimité

III. Relevé de décisions

Relevé de décision n° 1 :

Commande publique : Fourniture et acheminement Électricité 100% verte

Nous avons fait appel à une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour accompagner le Parc d'Olhain dans la préparation, le lancement et le suivi d'un marché public d'électricité 100% verte.

L'objectif est de s'inscrire dans une démarche de transition énergétique en cohérence avec les engagements environnementaux du Parc.

Dans le cadre de l'Accord cadre multi-attributaires à marchés subséquents, 3 candidats ont été retenus : EDF, Total Energie, ENERCOOP lors de la commission d'appel d'offre du 26 novembre 2025.

Une deuxième consultation a été lancée, ENERCOOP est arrivé en première position pour un montant annuel **87 838 € HT** soit 263 512 € pour la durée du marché à 36 mois.

Relevé de décision n° 2 :

Ressources humaines : Réorganisation des services

Dans le cadre de l'évolution de notre organisation, et afin d'assurer la continuité et l'efficacité de nos activités, deux réorganisations de services seront mises en place prochainement.

Le service Administration des Ventes et Accueil

Suite au départ en retraite de l'un de nos collaborateurs, sans pour autant le remplacer poste pour poste, une réorganisation du service Administration des Ventes et Accueil est mise en œuvre.

Cette évolution a pour objectif de garantir la continuité du service, d'optimiser la répartition des missions et de maintenir un haut niveau de qualité dans l'accueil et le suivi de nos clients.

Le service Technique

Suite au départ de Monsieur Cyrille CAPRON, le service technique connaît un changement de direction.

Cette évolution s'inscrit dans une volonté de renforcer le pilotage du service, d'accompagner les équipes dans leurs missions et de soutenir les projets en cours et à venir.



Relevé de décision n° 3 :

Un Parc Accessible à Tous : Inclusion et accessibilité

L'inclusion est un engagement fort. Notre objectif est de permettre à chaque visiteur, y compris les personnes en situation de handicap moteur, sensoriel ou mental, de profiter pleinement de la nature et des activités du site. Cette ambition s'appuie sur une démarche de co-construction avec les partenaires spécialisés, ainsi que sur une exigence constante de qualité et d'amélioration continue. Des infrastructures pensées pour l'accessibilité et un accueil attentif traduisent concrètement notre engagement en faveur d'un site inclusif, reconnu et labellisé. Vous trouverez en annexe une copie de la communication faite sur notre site du www.parcduhain.fr

IV. Gestion financière

Délibération 001.2026.01 Validation des tarifs 2026

Adopté à l'unanimité

Délibération 002.2026.01 Vote du budget primitif 2026

Après avoir entendu le Directeur Général sur les modalités de construction du Budget Primitif 2026, au regard du débat d'orientation budgétaire et du rapport d'orientation budgétaire du 26 novembre 2025, Le BP 2026 est présenté en équilibre pour un montant de **5 872 000 €**, en dépenses et en recettes de fonctionnement et d'investissement, réparti comme suit :

- ✓ **5 600 000 € en fonctionnement**
- ✓ **272 000 € en investissement**

Ce budget tient compte des recettes prévisionnelles pour 2026, soit :

- ✓ **4 077 000 €** en produits de services (compte 70)
- ✓ **1 250 000 €** de contribution du Conseil départemental du Pas-de-Calais au titre des missions de service public (compte 74)

Les principales dépenses de fonctionnement sont :

- ✓ **2 185 000 €** au compte 011 (charges à caractère général)
- ✓ **3 087 000 €** au compte 012 (charges de personnel et frais assimilés)

Par rapport au BP 2025, le BP 2026 est en baisse significative de plus de 400 000 €.

Comme évoqué par le Directeur Général, à ce stade des échanges avec le Conseil départemental du Pas-de-Calais sans arbitrage politique de la collectivité, le budget est proposé avec environ 300 000 € de baisse de charges, générée notamment par la non-ouverture de la piscine en juillet-août, se traduisant par :

- ✓ Une baisse des charges de personnel (**80 000 €**)
- ✓ Une diminution des dépenses d'entretien (**77 000 €**)
- ✓ Une réduction des dépenses d'énergie et d'eau (**35 000 €**)
- ✓ Autres charges (**25 000 €**)

Cette proposition technique tient compte du résultat de 2025, qui met en évidence une diminution des recettes et une contribution pour l'exécution des missions de service public non réévaluée.

Le Directeur Général alerte le Conseil d'Administration sur la nécessité de compresser significativement les dépenses, souhaitant faire voter un « budget équilibré et sincère ». Malgré les actions internes engagées depuis plusieurs mois (baisse d'effectifs, fermeture hivernale, renégociation des contrats), d'autres pistes d'économie doivent être mises en œuvre.

Dans l'attente d'un arbitrage politique, le budget est voté. Il est demandé au Directeur Général et aux services du Département d'étudier toutes les autres pistes d'économies possibles.

Adopté à l'unanimité



Délibération 003.2026.01 Subvention exceptionnelle CSE

Le Directeur Général expose aux membres du Conseil d'Administration ce qui suit :

La demande de subvention exceptionnelle au Comité Social et Économique a été évoquée lors du Conseil d'Administration du 8 octobre 2025, dans la rubrique questions diverses.

Le Comité Social et Économique a lancé un appel à projets intitulé « Semaine au ski », prévu pour le mois de février 2026.

Le montant de la subvention exceptionnelle sollicitée s'élève à 3 201 €.

Cette demande de subvention exceptionnelle s'inscrit dans une démarche de soutien aux actions portées par le CSE.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration approuve l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 3 201 € au Comité Social et Économique du Parc Départemental d'Olhain, dans le cadre du projet « Semaine au ski » prévu en février 2026 et autorise le Directeur Général à procéder à toutes les démarches administratives et comptables nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

V. Gestion sociale

Délibération 004.2026.01 Modification du tableau des effectifs

Le Directeur Général rappelle les différentes délibérations relatives aux emplois du Parc.

Il précise que les emplois au sein d'un établissement public à caractère industriel et commercial sont créés par le Conseil d'Administration, qui fixe également les effectifs nécessaires au bon fonctionnement des services.

Conformément aux statuts du Parc d'Olhain, le Directeur Général est habilité à recruter le personnel dans la limite des postes créés et des crédits disponibles.

Pour l'année 2026, l'effectif est maintenu stable. Il se compose actuellement de 53 emplois permanents (dont 5 à temps partiel) et de 280 emplois non permanents (dont 230 à temps partiel).

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration confirme l'ouverture de postes en contrats à durée déterminée et autorise le Directeur Général à signer les contrats correspondants.

Adopté à l'unanimité

Délibération 005.2026.01

Après avoir entendu les observations du Directeur Général concernant le personnel inscrit au tableau d'avancement, le Conseil d'Administration prend les décisions consignées ci-dessous :

- Est promu, à l'échelon désigné ci-après, avec effet :

DIRECTION POLE TECHNIQUE LOGISTIQUE SECURITE ET ESPACES VERTS

Adjoint technique Principal 2^{ème} classe 9^{ème} Echelon au 01/01/2026 ind.brut 446 ind.maj 397

Adopté à l'unanimité



Délibération 006.2026.01 Adhésion au CNAS du personnel retraité

Une nouvelle délibération sera prise au prochain conseil d'administration précisant la durée du bénéfice du dispositif (3 ans) qui n'est pas mentionnée.

Adopté à l'unanimité

Délibération 007.2026.01 Forfait mobilité

Le Directeur Général expose aux membres du Conseil d'Administration ce qui suit :

Vu la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités ;

Vu les articles L.3261-3-1 et suivants du Code du travail ;

Vu le décret n° 2020-541 du 9 mai 2020 relatif au forfait mobilités durables ;

Vu le décret n° 2020-1547 du 9 décembre 2020 rendant ce dispositif applicable aux agents des établissements publics ;

Souhaitant promouvoir les modes de déplacement durables pour nos collaborateurs et favoriser le pouvoir d'achat de ceux utilisant des modes alternatifs à la voiture individuelle

Conformément aux textes en vigueur, la prise en charge peut se faire dans le cadre du forfait mobilités durables pour le salarié utilisant un mode de transport alternatif (covoiturage, véhicule électrique ou hybride, trottinette, vélo, transport en commun). Toutefois, son attribution devra être soumise au respect de plusieurs conditions :

- Notamment la fourniture d'une attestation justifiant de l'utilisation d'un mode de mobilité conforme au dispositif
- La mise en place d'un outil permettant de vérifier et de mesurer l'utilisation d'un transport alternatif.
- Justifier aussi d'une utilisation effective de ce mode de mobilité sur au moins 100 jours pour se rendre au travail.

Ce dispositif devra être ouvert aux salariés ayant 6 mois de présence continue et prendra effet à compter du 1^{er} Janvier 2027.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration autorisent le Directeur Général à signer tout document et à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

Délibération 008.2026.01 Retraite progressive

Vu le chapitre II, article 17 des statuts du Parc Départemental d'Olhain définissant les modalités de gestion du personnel.

Le Directeur Général expose aux membres du Conseil d'Administration,

Dans le cadre de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, il est porté à la connaissance aux membres du Conseil d'administration que potentiellement quatre salariés du Parc d'Olhain atteindront l'âge leur permettant de solliciter un dispositif de retraite progressive.

✓ Rappel des textes en vigueur

La retraite progressive est encadrée par le Code de la sécurité sociale (articles L351-1 et suivants, R351-4) et permet à un salarié :

- D'anticiper partiellement sa retraite tout en continuant à travailler à temps partiel.
- D'avoir au moins 60 ans et de justifier d'une durée de 150 trimestres d'assurance vieillesse minimale.



- De réduire son temps de travail entre 40% et 80% tout en percevant une fraction de sa pension de retraite.

À ce titre, il est précisé que

- La masse salariale sur un exercice complet s'élèvera à 262 000 €,
- La masse salariale après mise en œuvre de la retraite progressive sera estimée à 203 000 €,
- **Soit un gain brut de 59 000 € sur la masse salariale annuelle.**

Le maintien des cotisations patronales à taux plein pour les agents concernés engendra un coût complémentaire pour l'établissement, réparti comme suit :

- Charges patronales à taux plein : 13 000 €,
- Charges patronales sur la base de 80 % (retraite progressive) : 10 000 €,
- **Soit un surcoût annuel de 3 000 € pour l'établissement.**

Aucune embauche ne viendra compenser la réduction du temps de travail liée à la retraite progressive. En revanche, une réorganisation interne des tâches sera mise en place afin d'assurer la continuité du service.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

- Prend acte de la révision de la masse salariale résultant de la mise en œuvre de la retraite progressive pour quatre salariés ;
- Prend acte de l'impact financier net de cette mesure sur la masse salariale et les charges patronales.
- Autorise le Directeur Général à prendre les dispositions nécessaires à la mise en place administrative de cette décision.

Adopté à l'unanimité

VI. Présentation du calendrier des évènements 2026

Le Directeur Général expose le fait que le souhait est de créer des synergies entre les organisateurs et les offre du Parc d'Olhain autour des manifestations (ex : Mud Girl, trail...).

VII. Questions diverses

Question posée de Monsieur Jean-Pascal SCALONE :

"Lors d'un CA en 2024, nous avons inscrit 80 000€ pour un risque juridique qui avait été identifié.

A ce jour, où en sommes-nous avec ce risque ? Existe-t-il toujours ?"

Réponse du Directeur Général :

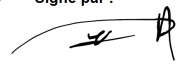
L'affaire est toujours en cours et non statuée au conseil des Prud'hommes

Fait à Maisnil les Ruitz, le 18 Mars 2026

Le secrétaire de séance
Jean-Pascal SCALONE

Le Président du Conseil d'Administration
Ludovic IDZIAK

Signé par :
jean pascal SCALONE
91D71FB783F7474...

Signé par :

71BA5E8C64B94E0...

Relevés d'information et de décision

Relevé n° 1 Négociation Annuelle Obligatoire (point de convergence)

Mise en place d'une heure d'activité physique mensuelle sur le temps de travail, encadrée par le service Animation, dans le cadre des actions menées en faveur de la Qualité de Vie au Travail (QVT).

Cette action vise à favoriser le bien-être des agents, à renforcer la cohésion d'équipe et à contribuer à la prévention des risques liés à la sédentarité. La fréquence mensuelle permettra d'apprécier le niveau d'adhésion du personnel à ce dispositif.

Le service Animation sera chargé de proposer et d'encadrer des activités adaptées, sécurisées et accessibles à l'ensemble des agents volontaires.

CET : augmentation du plafond des congés pouvant être versés sur le Compte Épargne Temps

Il est proposé de porter le plafond annuel de congés pouvant être versés sur le Compte Épargne Temps (CET) de 6 à 10 jours.

Cette évolution recueille un avis favorable. Il est toutefois rappelé que chaque salarié doit veiller à solder ses heures avant la fin de la période de référence ainsi qu'à prendre l'ensemble de ses congés.

Relevé n° 2 Étude Prospective OLHAIN 2028

Le Conseil d'administration prend acte de la démarche engagée par le Département du Pas-de-Calais visant à mener une étude prospective sur l'avenir du Parc d'Olhain à l'horizon 2028.

Dans ce cadre, une réflexion est actuellement en cours en lien étroit avec les services du Département afin d'examiner les différents scénarios d'évolution du modèle économique, organisationnel et fonctionnel du Parc d'Olhain. Le Conseil d'administration sera informé de l'avancement de cette démarche.

Les orientations et décisions éventuelles relatives à l'évolution interviendront à l'issue de cette phase de réflexion et au regard des conclusions de l'étude prospective.

PARC DEPARTEMENTAL DE NATURE ET DE LOISIRS D'OLHAIN
62620 Maisnil Les Ruitz

**Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration
En date du Mercredi 25 Mars 2026**

OBJET : Délibération 001.2026.03 Approbation du compte de gestion 2025

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Départemental d'Olhain s'est réuni le Mercredi 25 Mars 2026 à 10h en salle des collines du Parc Départemental d'Olhain sous la présidence de Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental.

Administrateurs présents

Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental, Président du Parc Départemental d'Olhain
Monsieur Philippe DUQUESNOY, Conseiller Départemental, Administrateur,
Madame Karine GAUTHIER, Vice-présidente du conseil départemental, Administratrice
Madame Michèle JACQUET, Conseillère Départementale, Administratrice
Monsieur Etienne PERIN, Conseiller Départemental, Administrateur,
Monsieur Bruno PIECKOWIAK, Administrateur,
Madame Isabelle RUCKEBUSCH, Administratrice,
Monsieur Jean-Pascal SCALONE, Conseiller Départemental, Administrateur,
Madame Claudine TOMOLKA, Administratrice,

Administrateurs excusés

Monsieur Philippe CARPENTIER, Administrateur,
Madame Séverine GOSSELIN, Conseillère Départementale, Administratrice,
Madame Lise LEGRAND, Administratrice,
Monsieur Norbert CROZIER, Administrateur,

Autres participants

Monsieur Yannick AUDINEAU, Directeur Général du Parc d'Olhain,
Madame Danielle MANNESSIEZ, Ancienne Maire de Rebreuve Ranchicourt (à titre consultatif),
Monsieur STACH Grégory, Maire de Rebreuve Ranchicourt (à titre consultatif),
Monsieur Ghislain CARRE, Service des sports du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Dany CLAIRET, Maire de Fresnicourt le Dolmen (à titre consultatif),
Monsieur Marcel PRUVOST, Maire de Maisnil les Ruitz (à titre consultatif),
Madame Séverine VANHERSECKE, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Julien RENAULT, Chargé de mission du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Julien BEAUSSART, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

Autres participants excusés,

Monsieur Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Christophe CAILLIER, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

Délibération 001-2026-03
Approbation du compte de gestion 2025

Le Conseil d'Administration du Parc Départemental d'Olhain se réunit en séance ordinaire le 25 Mars 2026.

Le Directeur Général présente aux membres du Conseil d'Administration les documents ci-dessous :

- a) Les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2025 ainsi que les décisions modificatives qui s'y rattachent,
- b) Les titres définitifs des créances à recouvrer,
- c) Le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés,
- d) Les bordereaux de titres de recettes,
- e) Les bordereaux de mandats,
- f) Le compte de gestion dressé par le comptable public accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif,
- g) L'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,
- h) Les fiches des opérations d'ordre non budgétaire,
- i) La balance des stocks arrêtée au 31/12/2025
- j) Le compte d'emploi des tickets, et procès verbaux de vérification ou récolement et d'incinération.

Le Conseil d'Administration s'est assuré que le comptable public du Parc en conformité avec la comptabilité administrative, a repris dans ses écritures :

- a) Le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024,
- b) Celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés,
- c) Et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre.

Le Conseil d'Administration statue :

- 1) Sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2025 au 31 Décembre 2025 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2) Sur l'exécution du budget de l'exercice 2025 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Le Conseil d'Administration déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2025 par le comptable public du Parc, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré, à Maisnil les Ruitz
Le 25 Mars 2026

Le Président du Conseil d'Administration,

Ludovic IDZIAK

Parc Départemental d'Olhain

Rue de Rebreuve
62620 MAISNIL LES RUITZ
Tél. : 03 21 27 91 79 • Fax : 03 21 64 17 95
SIRET : 784 0000 85 00034

Certifie exécutoire par
Le Président

Ludovic IDZIAK

25 MARS 2026

Parc Départemental d'Olhain

Rue de Rebreuve
62620 MAISNIL LES RUITZ
Tél. : 03 21 27 91 79 • Fax : 03 21 64 17 95
SIRET : 784 0000 85 00034

PARC DEPARTEMENTAL DE NATURE ET DE LOISIRS D'OLHAIN
62620 Maisnil Les Ruitz

**Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration
En date du Mercredi 25 Mars 2026**

OBJET : Délibération 002.2026.03 Approbation du compte administratif 2025

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Départemental d'Olhain s'est réuni le Mercredi 25 Mars 2026 à 10h en salle des collines du Parc Départemental d'Olhain sous la présidence de Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental.

Administrateurs présents

Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental, Président du Parc Départemental d'Olhain
Monsieur Philippe DUQUESNOY, Conseiller Départemental, Administrateur,
Madame Karine GAUTHIER, Vice-présidente du conseil départemental, Administratrice
Madame Michèle JACQUET, Conseillère Départementale, Administratrice
Monsieur Etienne PERIN, Conseiller Départemental, Administrateur,
Monsieur Bruno PIECKOWIAK, Administrateur,
Madame Isabelle RUCKEBUSCH, Administratrice,
Monsieur Jean-Pascal SCALONE, Conseiller Départemental, Administrateur,
Madame Claudine TOMOLKA, Administratrice,

Administrateurs excusés

Monsieur Philippe CARPENTIER, Administrateur,
Madame Séverine GOSSELIN, Conseillère Départementale, Administratrice,
Madame Lise LEGRAND, Administratrice,
Monsieur Norbert CROZIER, Administrateur,

Autres participants

Monsieur Yannick AUDINEAU, Directeur Général du Parc d'Olhain,
Madame Danielle MANNESSIEZ, Ancienne Maire de Rebreuve Ranchicourt (à titre consultatif),
Monsieur STACH Grégory, Maire de Rebreuve Ranchicourt (à titre consultatif),
Monsieur Ghislain CARRE, Service des sports du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Dany CLAIRET, Maire de Fresnicourt le Dolmen (à titre consultatif),
Monsieur Marcel PRUVOST, Maire de Maisnil les Ruitz (à titre consultatif),
Madame Séverine VANHERSECKE, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Julien RENAULT, Chargé de mission du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Julien BEAUSSART, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

Autres participants excusés

Monsieur Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Christophe CAILLIER, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

Service public local à caractère industriel ou commercial (M4)
République Française



Service de Gestion Comptable de Bruay-la-buissière-Houdain - 062063

**230 - Parc départemental de nature et de loisirs d'Olhain
62620 MAISNIL LES RUITZ**

**N° SIRET : 78400008500034
N° APE : 9329Z**

Délibération 002-2026-03

**Compte Administratif
Exercice 2025**

Niveau des crédits

1 - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) _____ pour la section d'investissement;

- au niveau (1) _____ pour la section d'exploitation.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante:

2 - En l'absence de mention au paragraphe 1 ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sauf les crédits de subventions, obligatoirement spécialisés.

(1) à compléter par « chapitre » ou « de l'article »

Arrêté - Signatures

Délibéré par le Conseil d'Administration réuni en session ordinaire,
En dehors de la présence du Président qui s'est retiré au moment
du vote, comme le prévoit l'article L.2121.14 du C.G.C.T.

Nombre de membres en service.....

13

Nombre de membres présents.....

8

Nombre de suffrages exprimés.....

7

Votes : Contre :

☐

Pour

7

Date de convocation 13 Mars 2026

A MAISNIL-LES-RUITZ, le 25 Mars 2026

Les Administrateurs,

Carpentier Philippe

Crozier Norbert

Duquesnoy Philippe

Gauthier Karine

Gosselin Séverine

Jacquet Michèle

Legrand Lise

Piékowiak Bruno

Périn Etienne

Ruckebusch Isabelle

Scalone Jean-Pascal

Tomolka Claudine

Certifie exécutoire par le Président,

A MAISNIL-LES-RUITZ, le 25 Mars 2026

Le Président,

Ludovic IDZIAK

25 MARS 2026

SOMMAIRE

I – Informations générales

p. 3 Modalités de vote Compte Administratif

II – Présentation générale du Compte Administratif

- p. 4 A1 – Vue d'ensemble
- p. 5 A2 – Section d'exploitation – chapitres
- p. 6 A3 – Section d'investissement – chapitres
- p. 7 B1 – Balance générale Compte Administratif – Dépenses
- p. 8 B2 – Balance générale Compte Administratif – Recettes

III – Vote du Compte Administratif

- p. 9 A1 – Section d'exploitation – Détail des dépenses
- p. 10 A1 – Section d'exploitation – Détail des dépenses
- p. 11 A1 – Section d'exploitation – Détail des dépenses
- p. 12 A2 – Section d'exploitation – Détail des recettes
- p. 13 A2 – Section d'exploitation – Détail des recettes
- p. 14 B1 – Section d'investissement – Détail des dépenses
- p. 15 B2 – Section d'investissement – Détail des recettes
- p. 16 A1.2 – Etat de la Dette – Répartition des Emprunts
- p. 17 A1.2 – Etat de la Dette – Répartition des Emprunts

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 5 894 986,55	G 5 575 148,90	G-A -319 837,65
	Section d'investissement	B 363 973,68	H 405 009,58	H-B +41 035,90

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	I 246 406,11	
	Report en section d'investissement (001)	D	J 31 825,61	

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	6 258 960,23 P= A+B+C+D	6 258 390,20 Q= G+H+I+J	-570,03 = Q-P

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	K
	Section d'investissement	F	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	5 894 986,55 = A+C+E	5 821 555,01 = G+I+K	-73 431,54
	Section d'investissement	363 973,68 = B+D+F	436 835,19 = H+J+L	+72 861,51
	TOTAL CUMULE	6 258 960,23 = A+B+C+D+E+F	6 258 390,20 = G+H+I+J+K+L	-570,03

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elle ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachée (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 726 429,10	2 475 956,80			250 472,30
012	Charges de personnel et frais assimilé	3 305 000,00	3 135 693,98			169 306,02
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	24 000,00	6 290,55			17 709,45
Total des dépenses de gestion des services		6 055 429,10	5 617 941,33	0,00	0,00	437 487,77
66	Charges financières	33 000,00	17 523,46			15 476,54
67	Charges exceptionnelles	53 000,00	4 512,18			48 487,82
68	Dotations aux amortissements, dépréc.					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		6 141 429,10	5 639 976,97	0,00	0,00	501 452,13
023	Virement à la section d'investissement					
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	275 648,41	255 009,58			20 638,83
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. d'exp					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		275 648,41	255 009,58	0,00	0,00	20 638,83
TOTAL		6 417 077,51	5 894 986,55	0,00	0,00	522 090,96
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	30 000,00	56 171,85			-26 171,85
70	Produits des services, domaine et vent	4 663 000,00	4 085 766,40	9 278,65		567 954,95
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITÉ					
74	Subventions d'exploitation	1 311 000,00	1 303 277,62			7 722,38
75	Autres produits de gestion courante	22 000,00	23 653,09	43,20		-1 696,29
Total des recettes de gestion des services		6 026 000,00	5 468 868,96	9 321,85	0,00	547 809,19
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	21 000,00	77 385,15			-56 385,15
78	Reprises sur amortissements, dépréc. &	80 000,00				80 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		6 127 000,00	5 546 254,11	9 321,85	0,00	571 424,04
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	43 671,40	19 572,94			24 098,46
043	Opé. ordre intérieur de la sect. d'exp.(					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		43 671,40	19 572,94	0,00	0,00	24 098,46
TOTAL		6 170 671,40	5 565 827,05	9 321,85	0,00	595 522,50
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		246 406,11				

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles	15 000,00	10 462,77		4 537,23
21	Immobilisations corporelles	301 975,42	241 610,77		60 364,65
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement	316 975,42	252 073,54	0,00	64 901,88
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés	92 327,20	92 327,20		
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières	2 000,00			2 000,00
020	Dépenses imprévues	2 500,00			
	Total des dépenses financières	96 827,20	92 327,20	0,00	4 500,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'invest.	413 802,62	344 400,74	0,00	69 401,88
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	43 671,46	19 572,94		24 098,46
041	Opérations patrimoniales				
	Total des dépenses d'ordre d'invest.	43 671,40	19 572,94	0,00	24 098,46
	TOTAL	457 474,02	363 973,68	0,00	93 500,34

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			
---	------	--	--	--

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	150 000,00	150 000,00		
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 106)				
106	Réserves				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
	Total des recettes réelles d'invest.	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	275 648,41	255 009,58		20 638,83
041	Opérations patrimoniales				
	Total des recettes d'ordre d'invest.	275 648,41	255 009,58	0,00	20 638,83
	TOTAL	425 648,41	405 009,58	0,00	20 638,83

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	31 825,61			
---	-----------	--	--	--

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 475 956,80		2 475 956,80
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 135 693,98		3 135 693,98
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>		22 722,32	22 722,32
65	Autres charges de gestion courante	6 290,55		6 290,55
66	Charges financières	17 523,46		17 523,46
67	Charges exceptionnelles	4 512,18		4 512,18
68	Dotations aux amortissements, dépréc. & provisions		232 287,26	232 287,26
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
	Dépenses d'exploitation - Total	5 639 976,97	255 009,58	5 894 986,55

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 894 986,55
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues		310,25	310,25
14	<i>Provisions réglementées</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	92 327,20		92 327,20
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)	10 462,77		10 462,77
21	Immobilisations corporelles (6)	241 610,77		241 610,77
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Dépréciations des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciations des stocks et en-cours</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>		19 262,69	19 262,69
3...	Stocks			
	Dépenses d'investissement - Total	344 400,74	19 572,94	363 973,68

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	363 973,68
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7)

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	56 171,85	19 262,69	75 434,54
60	Achats et variations des stocks (3)			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	4 095 045,05		4 095 045,05
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITÉ (7)			
74	Subventions d'exploitation	1 303 277,62		1 303 277,62
75	Autres produits de gestion courante	23 696,29		23 696,29
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	77 385,15	310,25	77 695,40
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes d'exploitation - Total	5 555 575,96	19 572,94	5 575 148,90

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	246 406,11
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 821 555,01
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement reçues			
14	Provisions réglementées			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	150 000,00		150 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (5) (sauf 204)			
21	Immobilisations corporelles (5)			
22	Immobilisations reçues en affectation (5)			
23	Immobilisations en cours (5)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		232 287,26	232 287,26
29	Dépréciations des immobilisations (4)			
39	Dépréciations des stocks et en-cours (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (6)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
491	Dépréciations des comptes de clients			
3...	Stocks		22 722,32	22 722,32
	Recettes d'investissement - Total	150 000,00	255 009,58	405 009,58

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	31 825,61
--	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	436 835,19
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7)

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 726 429,10	2 475 956,80		250 472,30
6013	Matières premières et fournitures	538 436,33	418 673,07		119 763,26
6037	Variation stocks de marchandises & d		34 942,83		-34 942,83
604	Achats d'études et prestations de ser	190 000,00	178 925,74		11 074,26
605	Achat de matériel, équipements et tr		1 705,60		-1 705,60
6061	Fournitures non stockables (eau, éner	257 000,00	282 581,88		-25 581,88
6063	Fournitures d'entretien et de petit équi	26 000,00	30 030,16		-4 030,16
6064	Fournitures administratives	6 000,00	5 145,69		854,31
6066	Carburants	5 000,00	5 107,15		-107,15
6068	Autres matières et fournitures	125 000,00	87 700,58		37 299,42
607	Achats de marchandises	385 500,00	333 482,31		52 017,69
611	Sous-traitance générale	337 492,77	340 214,36		-2 721,59
6122	Crédit-bail mobilier	45 000,00	3 606,17		41 393,83
6135	Locations mobilières	240 000,00	243 636,47		-3 636,47
61521	Bâtiments publics	2 000,00	410,18		1 589,82
61523	Réseaux	15 000,00	7 900,00		7 100,00
61528	Autres	15 000,00	23 727,58		-8 727,58
61551	Matériel roulant	4 000,00	4 278,05		-278,05
61558	Autres biens mobiliers	50 000,00	13 801,34		36 198,66
6156	Maintenance	180 000,00	200 116,41		-20 116,41
6162	Assurances obligatoires dommage co	2 000,00	1 544,14		455,86
6168	Autres	45 000,00	41 533,60		3 466,40
618	Divers	3 000,00	1 676,55		1 323,45
6226	Honoraires	22 000,00	11 720,63		10 279,37
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	56,85		943,15
6228	Divers	50 000,00	40 698,38		9 301,62
6231	Annonces et insertions	10 000,00	17 209,78		-7 209,78
6233	Foires et expositions	2 000,00	8 674,00		-6 674,00
6236	Catalogues et imprimés	35 000,00	21 282,70		13 717,30
6237	Publications	8 000,00	2 262,66		5 737,34
6238	Divers	20 000,00	17 278,13		2 721,87
6241	Transport sur achats	1 000,00	122,59		877,41
6244	Transports administratifs	2 000,00	1 483,46		516,54
6247	Transports collectifs	1 000,00	1 173,85		-173,85
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	1 184,00		1 816,00
6256	Missions	1 000,00	1 392,00		-392,00
6257	Réceptions	4 000,00	4 053,08		-53,08
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	5 613,51		386,49
6262	Frais de télécommunications	27 000,00	20 145,82		6 854,18
627	Services bancaires et assimilés	10 000,00	11 837,71		-1 837,71
6281	Concours divers (cotisations...)	16 000,00	11 684,34		4 315,66
6288	Autres	1 000,00	265,00		735,00
635111	Cotisation foncière des entreprises	7 000,00	6 180,00		820,00
635112	Cotisation sur la valeur ajoutée des en	7 000,00	10 374,00		-3 374,00
63513	Autres impôts locaux	15 000,00	14 954,60		45,40
6358	Autres droits	1 000,00	16,85		983,15
637	Autres impôts,taxes&vers.assimilés (	5 000,00	5 553,00		-553,00
012	Charges de personnel et frais assim	3 305 000,00	3 135 693,98		169 306,02
6218	Autres personnel extérieur	65 000,00	46 216,48		18 783,52
6311	Taxe sur les salaires	58 000,00	53 532,00		4 468,00
6331	Versement mobilité	2 000,00	1 771,87		228,13
6332	Cotisations versées au FNAL	1 000,00	491,04		508,96
6334	Particip.des employeurs à l'effort de co	12 000,00	9 304,00		2 696,00

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés s	1 500,00	294,72		1 205,28
6411	Salaires, appointements, commission	2 450 000,00	2 301 180,06		148 819,94
6413	Primes et gratifications	1 000,00			1 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	435 000,00	435 153,97		-153,97
6452	Cotisations aux mutuelles	12 000,00	24 301,36		-12 301,36
6453	Cotisations aux caisses de retraite	90 000,00	82 511,44		7 488,56
6454	Cotisations au Pôle Emploi	100 000,00	90 884,65		9 115,35
6458	Cotisations aux organismes sociaux	500,00	522,42		-22,42
6472	Versements aux comités d'entreprise	18 000,00	16 439,14		1 560,86
6474	Versements aux autres oeuvres socia	20 000,00	21 090,00		-1 090,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	14 000,00	13 402,58		597,42
6478	Autres charges sociales diverses	20 000,00	21 109,05		-1 109,05
648	Autres charges de personnel	5 000,00	17 489,20		-12 489,20
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courante	24 000,00	6 290,55		17 709,45
6512	Droits d'utilisation - Informatique en nu	1 000,00	78,88		921,12
6518	Autres	3 000,00	2 091,73		908,27
6541	Créances admises en non-valeur	15 000,00			15 000,00
6588	Autres charges diverses de gestion co	5 000,00	4 119,94		880,06
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		6 055 429,10	5 617 941,33	0,00	437 487,77
66	Charges financières (b)	33 000,00	17 523,46		15 476,54
66111	Intérêts réglés à l'échéance	15 000,00	6 155,20		8 844,80
6615	Intérêts des comptes courants&de dépô	18 000,00	11 368,26		6 631,74
67	Charges exceptionnelles (c)	53 000,00	4 512,18		48 487,82
6713	Dons, libéralités	20 000,00			20 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur op	10 000,00	322,40		9 677,60
673	Titres annulés (sur exercices antérieur	5 000,00	4 189,78		810,22
6743	Subventions exceptionnelles de fonct	18 000,00			18 000,00
68	Dotations aux amortissements, dépr				
69	Impôts sur les bénéfices et assimilé				
022	Dépenses imprévues (f)				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		6 141 429,10	5 639 976,97	0,00	501 452,13
023	Virement à la section d'investissemen				
042	Opérations d'ordre de transfert entre	275 648,41	255 009,58		20 638,83
6031	Variation stocks matières premières (	42 361,15	22 722,32		19 638,83
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles	232 287,26	232 287,26		
6875	Dot.aux prov.pour risques&charges ex	1 000,00			1 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		275 648,41	255 009,58	0,00	20 638,83
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la s				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		275 648,41	255 009,58	0,00	20 638,83
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		6 417 077,51	5 894 986,55	0,00	522 090,96

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	

Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00
--	------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	30 000,00	56 171,85			-26 171,85
6037	Variation stocks de marchandises & d		17 563,16			-17 563,16
6097	RRR achats de marchandises	5 000,00				5 000,00
64198	Autres remboursements	25 000,00	38 608,69			-13 608,69
70	Produits des services, domaine et ve	4 663 000,00	4 085 766,40	9 278,65		567 954,95
701	Ventes de produits finis et intermédiairei	1 506 400,00	1 419 929,80	3 454,41		83 015,79
706	Prestations de services	2 685 600,00	2 222 392,23	5 824,24		457 383,53
707	Ventes de marchandises	51 000,00	46 048,31			4 951,69
7081	Produits de serv.exploités dans l'intérêt	24 000,00	14 736,16			9 263,84
7082	Commissions et courtages	1 000,00	193,89			806,11
7083	Locations diverses	349 000,00	287 498,15			61 501,85
7084	Mise à disposition de personnel factur	2 000,00	1 621,15			378,85
7085	Ports et frais accessoires facturés		141,78			-141,78
70878	par des tiers	18 000,00	13 399,02			4 600,98
7088	Autres prod.d'activ.annexes(abon.&vent	26 000,00	79 805,91			-53 805,91
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITÉ					
74	Subventions d'exploitation	1 311 000,00	1 303 277,62			7 722,38
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 311 000,00	1 303 277,62			7 722,38
75	Autres produits de gestion courante	22 000,00	23 653,09	43,20		-1 696,29
753	Reversement de taxe de séjour	5 000,00	5 478,80	43,20		-522,00
757	Redevances versées par fermiers & co	17 000,00	18 172,55			-1 172,55
7588	Autres		1,74			-1,74
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		6 026 000,00	5 468 868,96	9 321,85	0,00	547 809,19
76	Produits financiers (b)					
77	Produits exceptionnels (c)	21 000,00	77 385,15			-56 385,15
7718	Autres produits exceptionnels sur op. d	1 000,00	1 052,85			-52,85
773	Mandats annulés ou atteints déchéanc	1 000,00	73,68			926,32
7748	des tiers	8 000,00	6 600,00			1 400,00
775	Produits des cessions d'immobilisatio	1 000,00	120,00			880,00
778	Autres produits exceptionnels	10 000,00	69 538,62			-59 538,62
78	Reprises sur amortissements, dépré	80 000,00				80 000,00
7815	Rep.sur prov.pour risques et charges f	80 000,00				80 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		6 127 000,00	5 546 254,11	9 321,85	0,00	571 424,04
042	Opérations d'ordre de transfert entre	43 671,40	19 572,94			24 098,46
6031	Variation stocks matières premières (	42 361,15	19 262,69			23 098,46
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cp	310,25	310,25			
7875	Rep.sur prov.pour risques&charges ex	1 000,00				1 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la s					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		43 671,40	19 572,94	0,00	0,00	24 098,46
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION = RECETTES REELLES + D'ORDRE		6 170 671,40	5 565 827,05	9 321,85	0,00	595 522,50
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		246 406,11				

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (hors o	15 000,00	10 462,77		4 537,23
2051	Concessions et droits assimilés	15 000,00	10 462,77		4 537,23
21	Immobilisations corporelles (hors o	301 975,42	241 610,77		60 364,65
2121	Terrains nus	12 000,00			12 000,00
2128	Autres terrains	8 500,00			8 500,00
2135	Instal.géné.,agencements,aménagem	120 000,00			120 000,00
2138	Autres constructions	10 000,00	20 445,72		-10 445,72
2153	Installations à caractère spécifique		4 274,00		-4 274,00
2154	Matériel industriel	5 000,00	2 820,14		2 179,86
2157	Agencement et aménagements du ma	30 000,00			30 000,00
2158	Autres		9 134,80		-9 134,80
2181	Install.générales,agencement & aménage		124 515,47		-124 515,47
2182	Matériel de transport	10 000,00	4 423,90		5 576,10
2183	Matériel de bureau et matériel informa	32 030,53	15 743,75		16 286,78
2184	Mobilier	20 000,00			20 000,00
2188	Autres	54 444,89	60 252,99		-5 808,10
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours (hors opé				
Total des dépenses d'équipement		316 975,42	252 073,54	0,00	64 901,88
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reçu				
16	Emprunts et dettes assimilés	92 327,20	92 327,20		
1641	Emprunts en euros	92 327,20	92 327,20		
18	Compte de liaison : affectation (BA, r				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières	2 000,00			2 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	2 000,00			2 000,00
020	Dépenses imprévues	2 500,00			
Total des dépenses financières		96 827,20	92 327,20	0,00	2 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		413 802,62	344 400,74	0,00	66 901,88
040	Opération d'ordre transfert entre se	43 671,40	19 572,94		
	Reprise sur autofinancement antéri	1 310,25	310,25		1 000,00
13912	Régions	81,58	81,58		
139181	de la collectivité de rattachement	228,67	228,67		
15182	Autres provisions pour risques (budgét	1 000,00			1 000,00
	Charges transférées	42 361,15	19 262,69		23 098,46
313	Matières premières et fournitures	42 361,15	19 262,69		23 098,46
041	Opérations patrimoniales				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		43 671,40	19 572,94	0,00	24 098,46
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		457 474,02	363 973,68	0,00	91 000,34

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement reçu				
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 16)	150 000,00	150 000,00		
1641	Emprunts en euros	150 000,00	150 000,00		
20	Immobilisations incorporelles (sf 20)				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement		150 000,00	150 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, r				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		150 000,00	150 000,00	0,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionn				
040	Opérations d'ordre de transfert entr	275 648,41	255 009,58		20 638,83
15112	Prov. pour litiges & contentieux (budgé	1 000,00			1 000,00
2805	Concessions brevets licences ... dro	8 194,57	8 194,57		
28121	Terrains nus	5 257,99	5 257,99		
28128	Autres terrains	8 176,50	8 176,50		
28131	Bâtiments	16 565,35	16 565,35		
28135	Instal.géné.,agencements,aménagem	17 808,50	17 808,50		
28138	Autres constructions	3 367,99	3 367,99		
28153	Installations à caractère spécifique	1 636,69	1 636,69		
28154	Matériel industriel	10 794,55	10 794,55		
28157	Agencement et aménagements du ma	1 662,56	1 662,56		
28158	Autres	240,00	240,00		
28181	Install.générales,agencement & aménage	12 954,24	12 954,24		
28182	Matériel de transport	4 639,80	4 639,80		
28183	Matériel de bureau et matériel informa	25 799,41	25 799,41		
28184	Mobilier	22 654,06	22 654,06		
28188	Autres	92 535,05	92 535,05		
311	Réserves foncières	6 737,20	6 737,20		
313	Matières premières et fournitures	35 623,95	15 985,12		19 638,83
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		275 648,41	255 009,58	0,00	20 638,83
041	Opérations patrimoniales				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		275 648,41	255 009,58	0,00	20 638,83

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		425 648,41	405 009,58	0,00	20 638,83
--	--	------------	------------	------	-----------

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
-------------------------	----------------	--	------------------------	---	------------------------

Pour information		31 825,61
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros														
10001823109	Crédit Agricole de LILLE	31/12/202		15/05/202	550 000,00	F		0,35	0,35	EUR	T	P	N	A-1
10002632479	Crédit Agricole de LILLE	31/12/202		20/07/202	100 000,00	F		4,06	4,06	EUR	T	P	N	A-1
10003384703	Crédit Agricole de LILLE	31/12/202		01/05/202	150 000,00	F		3,42	3,42	EUR	T	P	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assorties de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
TOTAL GENERAL					550 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2025										Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2025	Durée réel- duelle (en an- nées)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				205 256,28					92 327,20	6 155,20			1 192,54	
1641 Emprunts en euros				205 256,28					92 327,20	6 155,20			1 192,54	
10001823109	N			15 125,04	0,37	F		0,35	60 367,70	185,06			6,62	
10002632479	N			52 522,61	2,55	F		4,06	19 568,13	2 631,47			414,63	
10003384703	N			137 608,63	7,33	F		3,42	12 391,37	3 338,67			771,29	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assorties de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
TOTAL GENERAL				205 256,28					92 327,20	6 155,20			1 192,54	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	31 825,61
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	31 825,61

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 106 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	31 825,61
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	31 825,61

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c= a+b)
Dépense de l'exercice à couvrir par les ressources propres (D)(1)	97 137,45	92 637,45		92 637,45
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	233 287,26	232 287,26		232 287,26
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E-D)	136 149,81	139 649,81		139 649,81
Soldes d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	31 825,61			31 825,61
Affectation au 106 suite au CA de l'exercice N-1 (C)				
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A+C)	31 825,61			31 825,61
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				171 475,42

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		97 137,45	92 637,45
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		92 327,20	92 327,20
1641	Emprunts en euros	92 327,20	92 327,20
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		4 810,25	310,25
13912	Régions	81,58	81,58
139181	de la collectivité de rattachement	228,67	228,67
020	Dépenses imprévues	2 500,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		233 287,26	III 232 287,26
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		233 287,26	232 287,26
15112	Prov. pour litiges & contentieux (budgétaires)	1 000,00	
2805	Concessions brevets licences ... droits simi	8 194,57	8 194,57
28121	Terrains nus	5 257,99	5 257,99
28128	Autres terrains	8 176,50	8 176,50
28131	Bâtiments	16 565,35	16 565,35
28135	Instal.géné.,agencements,aménagements de	17 808,50	17 808,50
28138	Autres constructions	3 367,99	3 367,99
28153	Installations à caractère spécifique	1 636,69	1 636,69
28154	Matériel industriel	10 794,55	10 794,55
28157	Agencement et aménagements du mat. et o	1 662,56	1 662,56
28158	Autres	240,00	240,00
28181	Install.générales,agencement & aménagement	12 954,24	12 954,24
28182	Matériel de transport	4 639,80	4 639,80
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	25 799,41	25 799,41
28184	Mobilier	22 654,06	22 654,06
28188	Autres	92 535,05	92 535,05
021	Virement de la section d'exploitation		

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

PARC DEPARTEMENTAL DE NATURE ET DE LOISIRS D'OLHAIN
62620 Maisnil Les Ruitz

**Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration
En date du Mercredi 25 Mars 2026**

OBJET : Délibération 003.2026.03 Affection du résultat

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Départemental d'Olhain s'est réuni le Mercredi 25 Mars 2026 à 10h en salle des collines du Parc Départemental d'Olhain sous la présidence de Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental.

Administrateurs présents

Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental, Président du Parc Départemental d'Olhain
Monsieur Philippe DUQUESNOY, Conseiller Départemental, Administrateur,
Madame Karine GAUTHIER, Vice-présidente du conseil départemental, Administratrice
Madame Michèle JACQUET, Conseillère Départementale, Administratrice
Monsieur Etienne PERIN, Conseiller Départemental, Administrateur,
Monsieur Bruno PIECKOWIAK, Administrateur,
Madame Isabelle RUCKEBUSCH, Administratrice,
Monsieur Jean-Pascal SCALONE, Conseiller Départemental, Administrateur,
Madame Claudine TOMOLKA, Administratrice,

Administrateurs excusés

Monsieur Philippe CARPENTIER, Administrateur,
Madame Séverine GOSSELIN, Conseillère Départementale, Administratrice,
Madame Lise LEGRAND, Administratrice,
Monsieur Norbert CROZIER, Administrateur,

Autres participants

Monsieur Yannick AUDINEAU, Directeur Général du Parc d'Olhain,
Madame Danielle MANNESSIEZ, Ancienne Maire de Rebreuve Ranchicourt (à titre consultatif),
Monsieur STACH Grégory, Maire de Rebreuve Ranchicourt (à titre consultatif),
Monsieur Ghislain CARRE, Service des sports du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Dany CLAIRET, Maire de Fresnicourt le Dolmen (à titre consultatif),
Monsieur Marcel PRUVOST, Maire de Maisnil les Ruitz (à titre consultatif),
Madame Séverine VANHERSECKE, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Julien RENAULT, Chargé de mission du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Julien BEAUSSART, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

Autres participants excusés

Monsieur Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Christophe CAILLIER, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

Lors du vote du compte administratif			
Nombre de membres en exercice	☒ 13		
Nombre de membres présents	☒ 8		
Nombre de suffrages exprimés	☒ 8		
Votes	Contre	☐	Pour ☒

DELIBERATION 003-2026-03

du 25 Mars 2026

SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

SUR LE COMPTE DE GESTION

SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

Lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats			
Nombre de membres en exercice	☒ 13		
Nombre de membres présents	☒ 8		
Nombre de suffrages exprimés	☒ 8		
Votes	Contre	☐	Pour ☒

Date de la convocation : le 13 Mars 2026

Le 25 Mars 2026 réuni sous la Présidence de **Monsieur Ludovic IDZIAK**, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2025, dressé par **Monsieur Yannick AUDINEAU**, après s'être fait

présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		246 406,11 €
Part affectée à investiss		0,00 €
Opérations de l'exercice	5 894 986,55 €	5 575 148,90 €
Totaux	5 894 986,55 €	5 821 555,01 €
Résultat de clôture	73 431,54 €	

INVESTISSEMENT	
DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
	31 825,61 €
363 973,68 €	405 009,58 €
363 973,68 €	436 835,19 €
	72 861,51 €

ENSEMBLE	
DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
0,00 €	278 231,72 €
0,00 €	0,00 €
6 258 960,23 €	5 980 158,48 €
6 258 960,23 €	6 258 390,20 €
570,03 €	

Besoin de financement
Excédent de financement

Restes à réaliser DEPENSES
Restes à réaliser RECETTES

Besoin total de financement
Excédent total de financement

0,00 €	au compte 001 (déficit d'investissement reporté)
72 861,51 €	au compte 001 (excédent d'investissement reporté)
0,00 €	
0,00 €	
72 861,51 €	

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros et constate l'exactitude de leur conversion en euros,

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

0,00 €	au compte 1068 (recette d'investissement)
	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Pour expédition conforme,

Le Président (lors du vote du compte administratif),

Le Président (lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats),

Parc Départemental d'Olhain

Rue de l'abbaye

62620 MAISNIL LES RUITZ

Tél. : 03 21 27 91 70 • Fax : 03 21 64 17 95

SIRET : 784 0000 85 00034

25 MARS 2026

PARC DEPARTEMENTAL DE NATURE ET DE LOISIRS D'OLHAIN
62620 Maisnil Les Ruitz

Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration
En date du Mercredi 25 Mars 2026

OBJET : Délibération 004.2026.03 Budget supplémentaire 2026

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Départemental d'Olhain s'est réuni le Mercredi 25 Mars 2026 à 10h en salle des collines du Parc Départemental d'Olhain sous la présidence de Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental.

Administrateurs présents

Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental, Président du Parc Départemental d'Olhain
Monsieur Philippe DUQUESNOY, Conseiller Départemental, Administrateur,
Madame Karine GAUTHIER, Vice-présidente du conseil départemental, Administratrice
Madame Michèle JACQUET, Conseillère Départementale, Administratrice
Monsieur Etienne PERIN, Conseiller Départemental, Administrateur,
Monsieur Bruno PIECKOWIAK, Administrateur,
Madame Isabelle RUCKEBUSCH, Administratrice,
Monsieur Jean-Pascal SCALONE, Conseiller Départemental, Administrateur,
Madame Claudine TOMOLKA, Administratrice,

Administrateurs excusés

Monsieur Philippe CARPENTIER, Administrateur,
Madame Séverine GOSSELIN, Conseillère Départementale, Administratrice,
Madame Lise LEGRAND, Administratrice,
Monsieur Norbert CROZIER, Administrateur,

Autres participants

Monsieur Yannick AUDINEAU, Directeur Général du Parc d'Olhain,
Madame Danielle MANNESSIEZ, Ancienne Maire de Rebreuve Ranchicourt (à titre consultatif),
Monsieur STACH Grégory, Maire de Rebreuve Ranchicourt (à titre consultatif),
Monsieur Ghislain CARRE, Service des sports du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Dany CLAIRET, Maire de Fresnicourt le Dolmen (à titre consultatif),
Monsieur Marcel PRUVOST, Maire de Maisnil les Ruitz (à titre consultatif),
Madame Séverine VANHERSECKE, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Julien RENAULT, Chargé de mission du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Julien BEAUSSART, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

Autres participants excusés,

Monsieur Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Christophe CAILLIER, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

Service public local à caractère industriel ou commercial (M4)
République Française



Service de Gestion Comptable de Bruay-la-buissière-Houdain - 062063

**290 - Parc départemental de nature et de loisirs d'Olhain
62620 MAISNIL LES RUITZ**

**N° SIRET : 78400008500034
N° APE : 9329Z**

Délibération 004-2026-03
Budget supplémentaire
Exercice 2026

Niveau des crédits

1 - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) _____ pour la section d'investissement ;

- au niveau (1) _____ pour la section d'exploitation.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

2 - En l'absence de mention au paragraphe 1 ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sauf les crédits de subventions, obligatoirement spécialisés.

(1) à compléter par « chapitre » ou « de l'article »

Arrêté - Signatures

Présenté par le Président du Conseil d'Administration,
A MAISNIL-LES-RUITZ, le 25 Mars 2026

Le Président du Conseil d'Administration

Ludovic IDZIAK

25 MARS 2026

Délibéré par le Conseil d'Administration réuni en session ordinaire,

A MAISNIL-LES-RUITZ, le 25 Mars 2026

Nombre de membres en service..... ☒ 13

Nombre de membres présents..... ☒ 8

Nombre de suffrages exprimés..... ☒ 8

Votes : Contre : ... ☐ Pour... ☒ 8

Date de convocation 13 Mars 2026

Les Administrateurs,

Carpentier Philippe

Crozier Norbert

Duquesnoy Philippe

Gauthier Karine

Gosselin Séverine

Jacquet Michèle

Legrand Lise

Piécowskiak Bruno

Périn Etienne

Ruckebusch Isabelle

Scalone Jean-Pascal

Tomolka Claudine.

Certifié exécutoire par le Président,

A MAISNIL-LES-RUITZ, le 25 Mars 2026

Le Président,

25 MARS 2026

Ludovic IDZIAK

SOMMAIRE

I – Informations générales

p. 4 Modalités de vote du Budget

II – Présentation générale du Budget Supplémentaire

p. 5 A1 – Vue d'ensemble

p. 6 A2 – Section d'exploitation – chapitres

p. 7 A3 – Section d'investissement – chapitres

p. 8 B1 – Balance Générale du Budget

p. 9 B2 – Balance Générale du Budget

III – Vote du Budget Supplémentaire

p. 10 A1 – Section d'exploitation – Détail des dépenses

p. 11 A1 – Section d'exploitation – Détail des dépenses

p. 12 A1 – Section d'exploitation – Détail des dépenses

p. 13 A2 – Section d'exploitation – Détail des recettes

p. 14 A2 – Section d'exploitation – Détail des recettes

p. 15 B1 – Section d'investissement – Détail des dépenses

p. 16 B1 – Section d'investissement – Détail des dépenses

p. 17 B2 – Section d'investissement – Détail des recettes

p. 18 B2 – Section d'investissement – Détail des recettes

IV - Annexes

p. 19 A1.1 – Détail des crédits de trésorerie

p. 20 A1.2 – Répartition par nature de dette

p. 21 A1.2 – Répartition par nature de dette

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau pour la section de fonctionnement du chapitre,
- au niveau pour la section d'investissement du chapitre
- chapitres "opérations d'équipement"

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : % (maximum 7,5 %)
- Investissement : % (maximum 7,5 %)

IV - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

V - La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport au budget de l'exercice précédent.

VI - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)		
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	72 861,51	
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		72 861,51
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	72 861,51	72 861,51

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	72 861,51	72 861,51
----------------------------	------------------	------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice I	Restes à réaliser 2025 II	Propositions nouvelles	VOTE III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	2 185 000,00				2 185 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilé	3 087 000,00				3 087 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	8 000,00				8 000,00
Total des dépenses de gestion des services		5 280 000,00	0,00	0,00	0,00	5 280 000,00
66	Charges financières	17 000,00				17 000,00
67	Charges exceptionnelles	31 000,00		-8 600,00	-8 600,00	22 400,00
68	Dotations aux amortissements, dépréc.			8 600,00	8 600,00	8 600,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés					
Total des dépenses réelles d'exploitation		5 328 000,00	0,00	0,00	0,00	5 328 000,00
023	Virement à la section d'investissement					
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	272 000,00				272 000,00
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. d'exp					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		272 000,00	0,00	0,00	0,00	272 000,00
TOTAL		5 600 000,00	0,00	0,00	0,00	5 600 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 600 000,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice I	Restes à réaliser 2025 II	Propositions nouvelles	VOTE III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	40 000,00				40 000,00
70	Produits des services, domaine et vent	4 077 000,00				4 077 000,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITÉ					
74	Subventions d'exploitation	1 289 000,00				1 289 000,00
75	Autres produits de gestion courante	23 000,00				23 000,00
Total des recettes de gestion des services		5 429 000,00	0,00	0,00	0,00	5 429 000,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	58 000,00				58 000,00
78	Reprises sur amortissements, dépréc. &	80 000,00				80 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		5 567 000,00	0,00	0,00	0,00	5 567 000,00
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	33 000,00				33 000,00
043	Opé. ordre intérieur de la sect. d'exp.(					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		33 000,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00
TOTAL		5 600 000,00	0,00	0,00	0,00	5 600 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 600 000,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	239 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Solde de l'opération : DE 023 + DE 042 - RE 042

CS 2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES					A3	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice I	Restes à réaliser 2025 II	Propositions nouvelles	VOTE III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	8 000,00		15 000,00	15 000,00	23 000,00
21	Immobilisations corporelles	176 000,00		57 861,51	57 861,51	233 861,51
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement		184 000,00	0,00	72 861,51	72 861,51	256 861,51
10	Dotations, fonds divers et reserves					
13	Subventions d'investissement reçues					53 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés	53 000,00				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régle)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					2 000,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00				
Total des dépenses financières		55 000,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'invest.		239 000,00	0,00	72 861,51	72 861,51	311 861,51
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	33 000,00				33 000,00
041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre d'Invest.		33 000,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00
TOTAL		272 000,00	0,00	72 861,51	72 861,51	344 861,51
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					+	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					=	344 861,51
RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice I	Restes à réaliser 2025 II	Propositions nouvelles	VOTE III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et reserves (sf 106)					
106	Réserves					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des recettes réelles d'invest.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	272 000,00				272 000,00
041	Opérations patrimoniales					
Total des recettes d'ordre d'invest.		272 000,00	0,00	0,00	0,00	272 000,00
TOTAL		272 000,00	0,00	0,00	0,00	272 000,00
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					+	72 861,51
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					=	344 861,51

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation, sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR
LA SECTION D'EXPLOITATION (1)

239 000,00

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général			
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	-8 600,00		-8 600,00
68	Dotations aux amortissements, dépréc. & provisions	8 600,00		8 600,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
023	Virement à la section d'investissement			
Dépenses d'exploitation - Total				

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**0,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
14	Provisions réglementées			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)	15 000,00		15 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	57 861,51		57 861,51
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Dépréciations des immobilisations			
39	Dépréciations des stocks et en-cours			
45...	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
Dépenses d'investissement - Total		72 861,51		72 861,51

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**72 861,51**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variations des stocks (3)			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITÉ (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes d'exploitation - Total				

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
---	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement reçues			
14	Provisions réglementées			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Dépréciations des immobilisations (4)			
39	Dépréciations des stocks et en-cours (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
491	Dépréciations des comptes de clients			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
Recettes d'investissement - Total				

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	72 861,51
--	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	72 861,51
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7)

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. /	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	Vote
Art.				
011	Charges à caractère général	2 185 000,00		
6013	Matières premières et fournitures	397 100,00		
604	Achats d'études, prestations de services	150 300,00		
605	Achats de matériel, équipements	1 800,00		
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	193 700,00		
6063	Fournitures entretien et petit équipt	29 800,00		
6064	Fournitures administratives	4 900,00		
6066	Carburants	5 000,00		
6068	Autres matières et fournitures	82 200,00		
607	Achats de marchandises	333 200,00		
611	Sous-traitance générale	339 100,00		
6122	Crédit-bail mobilier	3 700,00		
6135	Locations mobilières	218 600,00		
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	500,00		
61523	Entretien, réparations réseaux	7 900,00		
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	23 800,00		
61551	Entretien matériel roulant	3 300,00		
61558	Entretien autres biens mobiliers	14 000,00		
6156	Maintenance	121 300,00		
6162	Assurance obligatoire dommage construct°	1 600,00		
6168	Autres	41 500,00		
618	Divers	1 700,00		
6226	Honoraires	9 600,00		
6227	Frais d'actes et de contentieux	100,00		
6228	Divers	41 300,00		
6231	Annonces et insertions	17 300,00		
6233	Foires et expositions	8 700,00		
6236	Catalogues et imprimés	20 000,00		
6237	Publications	2 300,00		
6238	Divers	16 300,00		
6241	Transports sur achats	200,00		
6244	Transports administratifs	1 400,00		
6247	Transports collectifs personnel	1 200,00		
6251	Voyages et déplacements	1 100,00		
6256	Missions	1 400,00		
6257	Réceptions	4 100,00		
6261	Frais d'affranchissement	5 600,00		
6262	Frais de télécommunications	20 000,00		
627	Services bancaires et assimilés	11 400,00		
6281	Concours divers (cotisations)	11 700,00		
6288	Autres	300,00		
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	6 200,00		
635112	Cotisat° Valeur Ajoutée Entreprises	10 400,00		
63513	Autres impôts locaux	15 000,00		
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	4 400,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 087 000,00		
6218	Autre personnel extérieur	25 000,00		
6311	Taxe sur les salaires	52 000,00		
6331	Versement de mobilité	1 800,00		
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 200,00		
6334	Particip. employeurs effort construct°	9 500,00		
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	500,00		
6411	Salaires, appointements, commissions	2 291 000,00		
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	430 000,00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	Vote
6452	Cotisations aux mutuelles	23 000,00		
6453	Cotisations aux caisses de retraites	80 000,00		
6454	Cotisations au Pôle emploi	90 000,00		
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	1 000,00		
6472	Versements aux comités d'entreprise	18 000,00		
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	20 000,00		
6475	Médecine du travail, pharmacie	14 000,00		
6478	Autres charges sociales diverses	20 000,00		
648	Autres charges de personnel	10 000,00		
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	8 000,00		
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	1 000,00		
6518	Autres	1 000,00		
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00		
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	1 000,00		
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		5 280 000,00	0,00	0,00
66	Charges financières (b)	17 000,00		
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6 500,00		
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	10 500,00		
67	Charges exceptionnelles (c)	31 000,00	-8 600,00	-8 600,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	6 000,00		
678	Autres charges événement maj. et inhab.	25 000,00	-8 600,00	-8 600,00
68	Dotations aux amortissements, dépréc. &		8 600,00	8 600,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants		8 600,00	8 600,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilées (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		5 328 000,00	0,00	0,00

023	Virement à la section d'investissement			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sec	272 000,00		
6031	Variation stocks mat. premières	31 000,00		
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	240 000,00		
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	1 000,00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		272 000,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		272 000,00	0,00	0,00

TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	5 600 000,00	0,00	0,00
---	---------------------	-------------	-------------

	+
RESTES A REALISER N-1	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. /	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	Vote
Art.				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges	40 000,00		
6097	RRR obtenus sur achats de marchandises	2 000,00		
64198	Autres remboursements	38 000,00		
70	Produits des services, domaine et vente	4 077 000,00		
701	Ventes produits finis et intermédiaires	1 459 100,00		
706	Prestations de services	2 178 400,00		
707	Ventes de marchandises	46 300,00		
7081	Services exploités intérêt du personnel	15 000,00		
7082	Commissions et courtages	2 300,00		
7083	Locations diverses	281 600,00		
7084	Mise à disposition de personnel facturée	1 700,00		
7085	Ports et frais accessoires facturés	200,00		
70878	Remb. frais par des tiers	14 600,00		
7088	Autres produits activités annexes	77 800,00		
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITÉ			
74	Subventions d'exploitation	1 289 000,00		
74	Subventions d'exploitation	39 000,00		
741	Subv. d'exploit. coll. de rattachement	1 250 000,00		
75	Autres produits de gestion courante	23 000,00		
7517	Redevances des fermiers, concession	18 000,00		
753	Reversement taxe de séjour	5 000,00		
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		5 429 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)	58 000,00		
778	Autres produits exceptionnels	58 000,00		
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & p	80 000,00		
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	80 000,00		
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		5 567 000,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sec	33 000,00		
6031	Variation stocks mat. premières	31 771,33		
747	Quote-part subv invest transf cpte résul	228,67		
7865	Rep. prov. risques et charges financiers	1 000,00		
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		33 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION = RECETTES REELLES + D'ORDRE		5 600 000,00	0,00	0,00

	+	
RESTES A REALISER N-1		0,00
	+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		0,00
	=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	Vote
-----------------------------	----------------	---------------------------------	-----------------------------------	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	Vote
20	Immobilisations incorporelles (hors opé	8 000,00	15 000,00	15 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	8 000,00	15 000,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opér	176 000,00	57 861,51	57 861,51
2181	Installat° générales, agencements	66 000,00	10 000,00	10 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	15 000,00	17 861,51	17 861,51
2184	Mobilier	11 000,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	84 000,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (h			
23	Immobilisations en cours (hors opératio			
Total des dépenses d'équipement		184 000,00	72 861,51	72 861,51
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés	53 000,00		
1641	Emprunts en euros	53 000,00		
18	Compte de liaison : affectation (BA, rég			
26	Participations et créances ratt. à des par			
27	Autres immobilisations financières	2 000,00		
275	Dépôts et cautionnements versés	2 000,00		
Total des dépenses financières		55 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		239 000,00	72 861,51	72 861,51

040	Opération d'ordre transfert entre section	33 000,00		
	Reprise sur autofinancement antérieur	1 228,67		
139181	de la collectivité de rattachement	228,67		
15182	Autres provisions pour risques	1 000,00		
	Charges transférées	31 771,33		
313	Matières premières et fournitures	31 771,33		
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		33 000,00	0,00	0,00

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	272 000,00	72 861,51	72 861,51
---	------------	-----------	-----------

	+
RESTES A REALISER N-1	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	72 861,51

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	Vote
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation (BA, rég			
26	Participations et créances ratt. à des par			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionnemen			
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	272 000,00		
15112	Provisions litiges et contentieux	1 000,00		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 145,33		
28121	Aménagement Terrains nus	3 387,70		
28128	Aménagement Autres terrains	8 176,50		
28131	Bâtiments	16 556,71		
28135	Installations générales, agencements, ..	17 808,50		
28138	Autres constructions	4 731,04		
28153	Installations à caractère spécifique	784,09		
28154	Matériel industriel	11 123,88		
28157	Aménagements des matériels industriels	1 513,76		
28158	Autres	2 066,96		
28181	Installations générales, agencements	18 171,88		
28182	Matériel de transport	5 271,79		
28183	Matériel de bureau et informatique	25 867,73		
28184	Mobilier	22 398,01		
28188	Autres	95 996,12		
313	Matières premières et fournitures	31 000,00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		272 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		272 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		272 000,00	0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	Vote
				+
			RESTES A REALISER N-1	0,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	72 861,51
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	72 861,51

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2026	Montant des tirages 2025	Montant des remboursements 2025		Encours restant dû au 01/01/2026
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 - Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
Néant						
51928 - Autres avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt		1 000 000,00	250 000,00			750 000,00
1	26/06/2024	500 000,00	250 000,00			250 000,00
2	01/02/2025	500 000,00				500 000,00
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
TOTAL		1 000 000,00	250 000,00			750 000,00

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel ON	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts établissements de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros														
10001823109	Crédit Agricole de LILLE	31/12/202		15/05/202	550 000,00	F			0,35	EUR	T	P	N	A-1
10002632479	Crédit Agricole de LILLE	31/12/202		20/07/202	100 000,00	F			4,06	EUR	T	P	N	A-1
10003384703	Crédit Agricole de LILLE	31/12/202		01/05/202	150 000,00	F			3,42	EUR	T	P	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes conditi° particulières (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
TOTAL GENERAL					550 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2026											ICNE de l'exercice
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2026	Durée rés- duelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
Néant												
164 Emprunts établissements de crédit (Total)				205 256,28					52 521,73	6 327,50		929,68
1641 Emprunts en euros				205 256,28					52 521,73	6 327,50		929,68
10001823109	N			15 125,04	0,35	F		0,35	15 125,04	13,23		
10002632479	N			52 522,61	2,55	F		4,06	20 374,78	1 824,82		253,79
10003384703	N			137 608,63	7,33	F		3,42	17 021,91	4 489,45		675,89
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
Néant												
167 Emprunts et dettes condit* particulières (Total)												
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
TOTAL GENERAL				205 256,28					52 521,73	6 327,50		929,68

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A2 A3.1 A3.2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seul unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 1 500,00 €			11/10/2016
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Agencement, aménagement de bâtiments	15	
Linéaire	Autres	3	
Linéaire	Autres	5	
Linéaire	Autres	6	
Linéaire	Autres	10	
Linéaire	Autres	20	
Linéaire	Autres	25	
Linéaire	Autres	50	
Linéaire	Autres	15	
Linéaire	Autres agencements, aménagements de terrains	10	
Linéaire	Bâtiments légers, abris	7	
Linéaire	Camions et véhicules industriels	10	
Linéaire	Coffre-fort	10	
Linéaire	Equipements de cuisines	10	
Linéaire	Equipements de garages et ateliers	10	
Linéaire	Equipements sportifs	6	
Linéaire	Equipements sportifs	10	
Linéaire	Installations et appareils de chauffage	10	
Linéaire	Logiciels	2	
Linéaire	Matériels classiques	5	
Linéaire	Matériels de bureau électrique	10	
Linéaire	Matériels informatiques	3	
Linéaire	Mobilier	10	
Linéaire	Voitures	7	

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		A3.1
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS		A3.2
ETALEMENT DES PROVISIONS		

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations Inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 01/01/2026	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises Inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/2026
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Prov. réglementées et amort. dérogatoires						
NEANT						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)	9 404,27			9 404,27		9 404,27
Dépréciations des comptes de clients	9 404,27			9 404,27		9 404,27
-clients douteux	9 404,27	25/03/2026		9 404,27		9 404,27
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	9 404,27			9 404,27		9 404,27

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2026	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)		72 861,51	72 861,51	72 861,51
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent				
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement		72 861,51	72 861,51	72 861,51

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Affectation au 106 suite au CA de l'exercice N-1 (C)				
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement		72 861,51	72 861,51	72 861,51
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité		72 861,51	72 861,51	72 861,51

COUVERTURE DE L'ANNUTE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	53 228,67			53 228,67
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	241 000,00			241 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	187 771,33			187 771,33

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés.

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		53 228,67		I
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		53 000,00		
1641	Emprunts en euros	53 000,00		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		228,67		
139181	<i>de la collectivité de rattachement</i>	228,67		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b	241 000,00		III
	Ressources propres externes de l'année (a)			
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	241 000,00		
15112	Provisions litiges et contentieux	1 000,00		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 145,33		
28121	Aménagement Terrains nus	3 387,70		
28128	Aménagement Autres terrains	8 176,50		
28131	Bâtiments	16 556,71		
28135	Installations générales, agencements, ..	17 808,50		
28138	Autres constructions	4 731,04		
28153	Installations à caractère spécifique	784,09		
28154	Matériel industriel	11 123,88		
28157	Aménagements des matériels industriels	1 513,76		
28158	Autres	2 066,96		
28181	Installations générales, agencements	18 171,88		
28182	Matériel de transport	5 271,79		
28183	Matériel de bureau et informatique	25 867,73		
28184	Mobilier	22 398,01		
28188	Autres	95 996,12		
021	Virement de la section d'exploitation			

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

PARC DEPARTEMENTAL DE NATURE ET DE LOISIRS D'OLHAIN
62620 Maisnil Les Ruitz

**Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration
En date du Mercredi 25 Mars 2026**

OBJET : Délibération 005.2026.03 Politique tarifaire et nouveaux tarifs 2026

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Départemental d'Olhain s'est réuni le Mercredi 25 Mars 2026 à 10h en salle des collines du Parc Départemental d'Olhain sous la présidence de Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental.

Administrateurs présents

Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental, Président du Parc Départemental d'Olhain
Monsieur Philippe DUQUESNOY, Conseiller Départemental, Administrateur,
Madame Karine GAUTHIER, Vice-présidente du conseil départemental, Administratrice
Madame Michèle JACQUET, Conseillère Départementale, Administratrice
Monsieur Etienne PERIN, Conseiller Départemental, Administrateur,
Monsieur Bruno PIECKOWIAK, Administrateur,
Madame Isabelle RUCKEBUSCH, Administratrice,
Monsieur Jean-Pascal SCALONE, Conseiller Départemental, Administrateur,
Madame Claudine TOMOLKA, Administratrice,

Administrateurs excusés

Monsieur Philippe CARPENTIER, Administrateur,
Madame Séverine GOSSELIN, Conseillère Départementale, Administratrice,
Madame Lise LEGRAND, Administratrice,
Monsieur Norbert CROZIER, Administrateur,

Autres participants

Monsieur Yannick AUDINEAU, Directeur Général du Parc d'Olhain,
Madame Danielle MANNESSIEZ, Ancienne Maire de Rebreuve Ranchicourt (à titre consultatif),
Monsieur STACH Grégory, Maire de Rebreuve Ranchicourt (à titre consultatif),
Monsieur Ghislain CARRE, Service des sports du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Dany CLAIRET, Maire de Fresnicourt le Dolmen (à titre consultatif),
Monsieur Marcel PRUVOST, Maire de Maisnil les Ruitz (à titre consultatif),
Madame Séverine VANHERSECKE, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Julien RENAULT, Chargé de mission du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Julien BEAUSSART, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

Autres participants excusés,

Monsieur Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Christophe CAILLIER, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

Maisnil les Ruitz, le 25 Mars 2026

Délibération 005.2026.03
Politiques tarifaires et validation des tarifs 2026

Vu les dispositions de l'article L.2221-1 du Code général des collectivités territoriales relatives à l'exploitation des services publics industriels et commerciaux par les collectivités territoriales ;

Vu les dispositions de l'article L.1412-1 du Code général des collectivités territoriales relatives aux régies chargées de l'exploitation d'un service public ;

Considérant la nécessité d'adapter ponctuellement les tarifs afin de favoriser la fréquentation des équipements, de soutenir certaines actions de promotion, ou de répondre à des situations particulières ;

Après en avoir pris connaissance et délibéré, le Conseil d'Administration décide :

1. D'approuver la politique tarifaire, incluant les tarifs de base applicables aux différentes activités, prestations, réservations et articles facturés du service ;
2. D'autoriser le directeur général à accorder des réductions tarifaires ponctuelles dans la limite maximale de 25 % du tarif voté, en cohérence avec la politique tarifaire et applicables aux réservations et aux articles facturés, dans les cas suivants :
 - Opérations promotionnelles ou événements particuliers ;
 - Accueil de groupes ou partenaires institutionnels ;
 - Actions de communication ou de développement de la fréquentation ;
 - Situations exceptionnelles ou actions à caractère social ;

Fait et délibéré, à Maisnil les Ruitz
Le 25 Mars 2026

Le Président du Conseil d'Administration

Ludovic IDZIAK



Parc Départemental d'Olhain
Rue de Rebreuve
62620 MAISNIL LES RUITZ
Tél : 03.21.27.91.79
Siret : 784 0000 85 00034

Certifie exécutoire par
Le président

Ludovic IDZIAK

25 MARS 2026



Parc Départemental d'Olhain
Rue de Rebreuve
62620 MAISNIL LES RUITZ
Tél : 03.21.27.91.79
Siret : 784 0000 85 00034

NOUVEAUX TARIFS 2026

RESTAURATION

Apéritif	4,50 €
----------	--------

ACTIVITES EN TOUTE LIBERTE

Mission OLH-1 - 30 minutes / 1 partie	9,00 €
Mission OLH-1 - 1h / 2 parties	16,00 €
Mission OLH-1 - 1h30 / 3 parties	22,00 €

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEUR

Mission OLH-1 - 1h d'activité	180,00 €
-------------------------------	----------

ACTIVITES ENCADREES HORS ACM

Mission OLH-1 - 30 minutes / 1 partie (base 10 pers min)	9,00 €
Mission OLH-1 - 1h / 2 parties (base 10 pers min)	16,00 €
Mission OLH-1 - 1h30 / 3 parties (base 10 pers min)	22,00 €

TARIFS SOCIAUX

TS Pension complète "Jardins" Adulte de 1 à 3 séjours avec moins de 12 personnes	57,33 €
TS Pension complète "Jardins" Adulte à partir du 4 ème séjours avec moins de 12 personnes	54,30 €
TS Mini-golf entrée à la journée (Groupe, ACM)	4,50 €
TS Filet suspendus (Groupe et ACM) tarif unique BS	4,58 €

PARC DEPARTEMENTAL DE NATURE ET DE LOISIRS D'OLHAIN
62620 Maisnil Les Ruitz

**Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration
En date du Mercredi 25 Mars 2026**

OBJET : Délibération 006.2026.03 Augmentation du plafond du plan épargne entreprise

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Départemental d'Olhain s'est réuni le Mercredi 25 Mars 2026 à 10h en salle des collines du Parc Départemental d'Olhain sous la présidence de Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental.

Administrateurs présents

Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental, Président du Parc Départemental d'Olhain
Monsieur Philippe DUQUESNOY, Conseiller Départemental, Administrateur,
Madame Karine GAUTHIER, Vice-présidente du conseil départemental, Administratrice
Madame Michèle JACQUET, Conseillère Départementale, Administratrice
Monsieur Etienne PERIN, Conseiller Départemental, Administrateur,
Monsieur Bruno PIECKOWIAK, Administrateur,
Madame Isabelle RUCKEBUSCH, Administratrice,
Monsieur Jean-Pascal SCALONE, Conseiller Départemental, Administrateur,
Madame Claudine TOMOLKA, Administratrice,

Administrateurs excusés

Monsieur Philippe CARPENTIER, Administrateur,
Madame Séverine GOSSELIN, Conseillère Départementale, Administratrice,
Madame Lise LEGRAND, Administratrice,
Monsieur Norbert CROZIER, Administrateur,

Autres participants

Monsieur Yannick AUDINEAU, Directeur Général du Parc d'Olhain,
Madame Danielle MANNESSIEZ, Ancienne Maire de Rebreuve Ranchicourt (à titre consultatif),
Monsieur STACH Grégory, Maire de Rebreuve Ranchicourt (à titre consultatif),
Monsieur Ghislain CARRE, Service des sports du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Dany CLAIRET, Maire de Fresnicourt le Dolmen (à titre consultatif),
Monsieur Marcel PRUVOST, Maire de Maisnil les Ruitz (à titre consultatif),
Madame Séverine VANHERSECKE, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Julien RENAULT, Chargé de mission du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Julien BEAUSSART, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

Autres participants excusés,

Monsieur Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Christophe CAILLIER, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

Délibération 006.2026.03
Plan Épargne Entreprise

Vu la délibération n°006.2018.05 du 17 mai 2018 ;

Le Directeur Général expose aux membres du Conseil d'Administration ce qui suit :

Dans le cadre des négociations annuelles obligatoires et de sa politique sociale, le Parc Départemental d'Olhain a mis en place un Plan d'Épargne Entreprise (PEE) permettant aux salariés de se constituer une épargne avec l'aide de l'employeur.

Le dispositif prévoit actuellement un abondement employeur de 300 %, avec un plafond maximal d'abondement fixé à 450 € par salarié et par an. Ainsi, un salarié versant 150 € par an peut bénéficier de l'abondement maximal.

Afin de renforcer l'attractivité de ce dispositif, il est proposé de porter ce plafond d'abondement à 600 €. Dans ce cas, un salarié souhaitant bénéficier de l'abondement maximal devra porter son versement annuel à 200 €.

Cette évolution représenterait un coût supplémentaire estimé à environ 7 500 € par an pour l'établissement.

Après en avoir pris connaissance et délibéré, le Conseil d'Administration :

- Approuve l'évolution du plafond d'abondement du Plan d'Épargne Entreprise, porté de 450 € à 600 € par salarié et par an ;
- Autorise le Directeur Général à mettre en œuvre cette évolution et à signer tous documents nécessaires à l'application de la présente délibération à compter du 1er janvier 2027.

Fait et délibéré, à Maisnil les Ruitz
Le 25 Mars 2026

Le Président du Conseil d'Administration,

Ludovic IDZIAK

Certifie exécutoire par
Le Président

Ludovic IDZIAK

Parc Départemental d'Olhain

Rue de Rebreuve
62620 MAISNIL LES RUITZ
Tél : 03.21.27.91.79
Siret : 784 0000 85 00034

Parc Départemental d'Olhain

Rue de Rebreuve
62620 MAISNIL LES RUITZ
Tél : 03.21.27.91.79
Siret : 784 0000 85 00034

PARC DEPARTEMENTAL DE NATURE ET DE LOISIRS D'OLHAIN
62620 Maisnil Les Ruitz

Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration
En date du Mercredi 25 Mars 2026

OBJET : Délibération 007.2026.03 Adhésion au CNAS du personnel retraite (annule et remplace)

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Départemental d'Olhain s'est réuni le Mercredi 25 Mars 2026 à 10h en salle des collines du Parc Départemental d'Olhain sous la présidence de Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental.

Administrateurs présents

Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental, Président du Parc Départemental d'Olhain
Monsieur Philippe DUQUESNOY, Conseiller Départemental, Administrateur,
Madame Karine GAUTHIER, Vice-présidente du conseil départemental, Administratrice
Madame Michèle JACQUET, Conseillère Départementale, Administratrice
Monsieur Etienne PERIN, Conseiller Départemental, Administrateur,
Monsieur Bruno PIECKOWIAK, Administrateur,
Madame Isabelle RUCKEBUSCH, Administratrice,
Monsieur Jean-Pascal SCALONE, Conseiller Départemental, Administrateur,
Madame Claudine TOMOLKA, Administratrice,

Administrateurs excusés

Monsieur Philippe CARPENTIER, Administrateur,
Madame Séverine GOSSELIN, Conseillère Départementale, Administratrice,
Madame Lise LEGRAND, Administratrice,
Monsieur Norbert CROZIER, Administrateur,

Autres participants

Monsieur Yannick AUDINEAU, Directeur Général du Parc d'Olhain,
Madame Danielle MANNESSIEZ, Ancienne Maire de Rebreuve Ranchicourt (à titre consultatif),
Monsieur STACH Grégory, Maire de Rebreuve Ranchicourt (à titre consultatif),
Monsieur Ghislain CARRE, Service des sports du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Dany CLAIRET, Maire de Fresnicourt le Dolmen (à titre consultatif),
Monsieur Marcel PRUVOST, Maire de Maisnil les Ruitz (à titre consultatif),
Madame Séverine VANHERSECKE, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Julien RENAULT, Chargé de mission du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Julien BEAUSSART, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

Autres participants excusés

Monsieur Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Christophe CAILLIER, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

Délibération 007-2026-03
Adhésion au CNAS du personnel retraité – Annule et Remplace

Le Directeur Général expose aux membres du Conseil d'Administration ce qui suit :

Vu le Code général de la fonction publique, et notamment les articles L.731-4 et L.733-1 ;

Vu la délibération en date du 1er janvier 1983 par laquelle le Parc Départemental d'Olhain a adhéré au Comité National d'Action Sociale (CNAS), association loi 1901 à but non lucratif, afin de lui confier la gestion de l'action sociale au bénéfice de ses personnels actifs ;

Le Comité National d'Action Sociale (CNAS) propose des prestations d'action sociale accessibles aux personnels retraités des structures adhérentes ;

Le Parc Départemental d'Olhain souhaite maintenir un lien social avec ses anciens agents volontaires et leur permettre de bénéficier, dans des conditions équitables, des prestations d'action sociale proposées par le CNAS, après, le cas échéant, consultation du Comité social territorial conformément aux dispositions de l'article L.253-5 du Code général de la fonction publique ;

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration :

- Élargissent le bénéfice des prestations du CNAS aux personnels retraités du Parc d'Olhain, à compter du 1er janvier 2027, pour une durée de trois ans à compter de la date de départ à la retraite de l'agent ;
- Fixent le montant de la cotisation annuelle due au CNAS pour les personnels retraités à 146 € par bénéficiaire ;
- Prévoient une participation financière des personnels retraités à hauteur de 50 % du montant de la cotisation (un titre de recette sera émis à chaque retraité volontaire), le solde étant pris en charge par le Parc d'Olhain ;
- Autorisent le Directeur Général à signer tout document et à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération annule et remplace la délibération n° 006-2026-01 précédemment adoptée, afin de préciser la durée du bénéfice des prestations pour les personnels retraités.

Fait et délibéré, à Maisnil les Ruitz

Le 25 Mars 2026

Le Président du Conseil d'Administration,
Ludovic IDZIAK

Certifie exécutoire par
Le Président

Ludovic IDZIAK

25 MARS 2026

Parc Départemental d'Olhain
Rue de Rebreuve
62620 MAISNIL LES RUITZ
Tél. : 03 21 27 91 79 • Fax : 03 21 64 17 95
SIRET : 784 0000 85 00034

Parc Départemental d'Olhain
Rue de Rebreuve
62620 MAISNIL LES RUITZ
Tél. : 03 21 27 91 79 • Fax : 03 21 64 17 95
SIRET : 784 0000 85 00034

PARC DEPARTEMENTAL DE NATURE ET DE LOISIRS D'OLHAIN
62620 Maisnil Les Ruitz

**Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration
En date du Mercredi 25 Mars 2026**

OBJET : Délibération 008.2026.03 Tableau avancement du personnel

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Départemental d'Olhain s'est réuni le Mercredi 25 Mars 2026 à 10h en salle des collines du Parc Départemental d'Olhain sous la présidence de Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental.

Administrateurs présents

Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental, Président du Parc Départemental d'Olhain
Monsieur Philippe DUQUESNOY, Conseiller Départemental, Administrateur,
Madame Karine GAUTHIER, Vice-présidente du conseil départemental, Administratrice
Madame Michèle JACQUET, Conseillère Départementale, Administratrice
Monsieur Etienne PERIN, Conseiller Départemental, Administrateur,
Monsieur Bruno PIECKOWIAK, Administrateur,
Madame Isabelle RUCKEBUSCH, Administratrice,
Monsieur Jean-Pascal SCALONE, Conseiller Départemental, Administrateur,
Madame Claudine TOMOLKA, Administratrice,

Administrateurs excusés

Monsieur Philippe CARPENTIER, Administrateur,
Madame Séverine GOSSELIN, Conseillère Départementale, Administratrice,
Madame Lise LEGRAND, Administratrice,
Monsieur Norbert CROZIER, Administrateur,

Autres participants

Monsieur Yannick AUDINEAU, Directeur Général du Parc d'Olhain,
Madame Danielle MANNESSIEZ, Ancienne Maire de Rebreuve Ranchicourt (à titre consultatif),
Monsieur STACH Grégory, Maire de Rebreuve Ranchicourt (à titre consultatif),
Monsieur Ghislain CARRE, Service des sports du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Dany CLAIRET, Maire de Fresnicourt le Dolmen (à titre consultatif),
Monsieur Marcel PRUVOST, Maire de Maisnil les Ruitz (à titre consultatif),
Madame Séverine VANHERSECKE, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Julien RENAULT, Chargé de mission du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Julien BEAUSSART, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

Autres participants excusés

Monsieur Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Christophe CAILLIER, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

Délibération 008-2026-03
Tableau d'avancement du personnel

Vu les articles L1412-1, R1412-1, L2221-1 et R2221-1 et suivants du code général des collectivités territoriales.

Vu le chapitre II, article 18 des statuts du Parc Départemental d'Olhain définissant les modalités de gestion du personnel.

Après avoir entendu les observations du Directeur Général concernant le personnel inscrit au tableau d'avancement, le Conseil d'Administration prend les décisions consignées ci-dessous :

➤ Est promu, à l'échelon désigné ci-après, avec effet :

DIRECTION POLE LOISIRS ANIMATION EVENEMENTIEL COMMERCIALISATION COMMUNICATION
ACCUEIL

Rédacteur 9^{ème} Echelon au 06/03/2026 ind.brut 500 ind.maj 436

Rédacteur 8^{ème} Echelon au 01/02/2026 ind.brut 478 ind.maj 420

DIRECTION POLE RESTAURATION HEBERGEMENT ET ENTRETIEN DES LOCAUX

Adjoint technique 3^{ème} Echelon au 28/02/2026 ind.brut 370 ind maj 368

Fait et délibéré, à Maisnil les Ruitz
Le 25 Mars 2026

Le Président du Conseil d'Administration
Ludovic IDZIAK

Certifie exécutoire par
Le président

Ludovic IDZIAK

25 MARS 2026
Parc Départemental d'Olhain
Rue de Rebreuve
62620 MAISNIL LES RUITZ
Tél. : 03 21 27 91 79 • Fax : 03 21 64 17 95
SIRET : 784 0000 85 00034

Parc Départemental d'Olhain
Rue de Rebreuve
62620 MAISNIL LES RUITZ
Tél. : 03 21 27 91 79 • Fax : 03 21 64 17 95
SIRET : 784 0000 85 00034

TABLEAU DES EFFECTIFS CDI AU 25 Mars 2026

GRADE	Ancienneté dans l'échelon	EMPLOI	Possibilité d'avancement		Temps de travail Hebdomadaire	EMPLOIS	
			DATE	Délib 25/03/2026 oui non		POURVUS	NON POURVUS
DIRECTION POLE TECHNIQUE LOGISTIQUE SECURITE ET ESPACES VERTS							
TECHN.PRINC.1ère CLASSE	01/06/2025	TECHN. LOGISTIQUE ET SECURITE	01/06/2028		14 h	X	
TECHN.PRINC.1ère CLASSE	01/10/2023	CONDUCTEUR DE TRAVAUX	01/10/2026		35 h	X	
ADJOINT TECHN PRINC 1 CLASSE	01/06/2024	AGENT D'ENTRETIEN	01/06/2026		35 h	X	
ADJOINT TECHN PRINC 2 CLASSE	01/01/2026	AGENT LOGE SECUR. MAINTENANCE	01/01/2029		35 h	X	
ADJOINT TECHNIQUE	01/11/2025	AGENT D'ENTRETIEN	01/11/2026		35 h	X	
ADJOINT TECHN PRINC 2 CLASSE	01/06/2023	AGENT D'ENTRETIEN	01/06/2026		35 h	X	
ADJOINT TECHN PRINC 2 CLASSE	01/05/2025	AGENT D'ENTRETIEN	01/05/2028		35 h	X	
ADJOINT TECHNIQUE	22/02/2024	AGENT D'ENTRETIEN	22/02/2027		35 h	X	
ADJOINT TECHNIQUE	15/04/2024	AGENT D'ENTRETIEN	15/04/2027		35 h	X	
DIRECTION POLE ADMINISTRATIF FINANCIER							
REDACTEUR PRINCIPAL 2 CLASSE	01/09/2025	ASSISTANTE RESSOURCES HUMAINES	01/09/2028		35 h	X	
REDACTEUR PRINCIPAL 2 CLASSE	01/09/2025	ASSISTANTE COMPTABLE ET ADM.	01/09/2028		28 h	X	
REDACTEUR PRINCIPAL 2 CLASSE	01/09/2025	ASSISTANTE COMPTABLE ET ADM.	01/09/2027		35 h	X	
DIRECTION POLE LOISIRS ANIMATION EVENEMENTIEL COMMERCIALISATION COMMUNICATION ACCUEIL							
CONSEILLERS PRINC.A.P.S.	01/07/2024	MANAGER POLE LOISIRS	01/07/2026		35 h	X	
EDUC.PRINC.1 CLASSE DES A.P.S.	01/09/2022	SUPERVISEUR ANIMATION	01/07/2026		35 h	X	
EDUCAT TERRITORIALE DES A.P.S.	01/11/2025	ANIMATEUR SPORTIF	01/11/2027		35 h	X	
OPERATEUR PRINCIPAL DES A.P.S.	01/10/2024	OPERATEUR	01/10/2027		35 h	X	
OPERATEUR PRINCIPAL DES A.P.S.	01/11/2024	OPERATEUR	01/11/2026		35 h	X	
OPERATEUR PRINCIPAL DES A.P.S.	01/11/2024	OPERATRICE	01/11/2026		35 h	X	
OPERATEUR PRINCIPAL DES A.P.S.	01/04/2025	OPERATRICE	01/04/2027		35 h	X	
EDUCAT TERRITORIALE DES A.P.S.	01/01/2024	ENSEIGNANT GOLF	Fin de grade		35 h	X	
REDACTEUR PRINCIPAL 1 CLASSE	01/09/2021	SUPERVISEUR RESERVATION	Fin de grade		35 h	X	
REDACTEUR PRINCIPAL 2 CLASSE	01/11/2024	CHARGEE DE CLIENTELE	01/11/2027		35 h	X	
REDACTEUR	06/03/2023	ASSISTANTE RESERVATION	06/03/2026	X	35 h	X	
REDACTEUR	01/02/2024	SUPERVISEUR RECEPTION/ASSISTANTE RESERV	01/02/2026	X	35 h	X	
REDACTEUR	01/11/2024	HOTESSE D'ACCUEIL/REFERENTE GOLF	01/11/2026		35 h	X	
ADJOINT ADMINISTRATIF	01/02/2025	ASSISTANTE RESERVATION	01/02/2027		35 h	X	
	01/11/2025	HOTESSE D'ACCUEIL	01/11/2026		35 h	X	
DIRECTION POLE RESTAURATION HEBERGEMENT ENTRETIEN DES LOCAUX							
TECHNICIEN	01/07/2024	SUPERVISEUR BAR	01/07/2026		35 h	X	
ADJOINT TECHNIQUE	01/09/2023	AGENT BAR RESTAURATION	01/09/2027		35 h	X	
ADJOINT TECHNIQUE	01/08/2025	AGENT BAR RESTAURATION	01/08/2028		28 h	X	
ADJOINT TECHNIQUE	01/11/2025	AGENT BAR RESTAURATION	01/11/2026		20 h	X	
ADJOINT TECHNIQUE	01/10/2025	AGENT BAR RESTAURATION	01/10/2026		35 h	X	
ADJOINT TECHNIQUE	28/02/2025	AGENT BAR RESTAURATION	28/02/2026	X	35 h	X	
TECHNICIEN	01/08/2025	SUPERVISEUR ENTRETIEN	01/08/2027		35 h	X	
ADJOINT TECHNIQUE	01/02/2025	AGENT ENTRETIEN	01/02/2028		35 h	X	
ADJOINT TECHNIQUE	08/04/2025	AGENT ENTRETIEN	08/04/2028		35 h	X	
ADJOINT TECHNIQUE	01/07/2025	AGENT ENTRETIEN	01/07/2026		28 h	X	
ADJOINT TECHNIQUE	01/10/2025	AGENT ENTRETIEN	01/10/2026		35 h	X	
TECHN.PRINC.1ère CLASSE	01/09/2023	SUPERVISEUR ECONOMAT	01/09/2026		35 h	X	
TECHN.PRINC.1ère CLASSE	01/01/2024	CHEF DE BRIGADE	01/01/2027		35 h	X	
ADJOINT TECHN.PRINC.2CLASSE	01/08/2023	SECOND DE CUISINE	01/08/2027		35 h	X	
ADJOINT TECHNIQUE	01/09/2024	CUISINIERE	01/09/2027		35 h	X	
ADJOINT TECHNIQUE	15/08/2025	COMMIS DE CUISINE	15/08/2026		35 h	X	
ADJOINT TECHNIQUE	04/03/2025	COMMIS DE CUISINE	04/03/2028		35 h	X	
ADJOINT TECHNIQUE	01/11/2025	AGENT ENTRETIEN PLONGE	01/11/2028		35 h	X	
ADJOINT TECHNIQUE	17/10/2025	AGENT ENTRETIEN PLONGE	17/10/2026		35 h	X	
ENCADREMENT							
ADMINISTRATEUR HORS CLASSE	01/11/2024	DIRECTION GENERALE	01/11/2025		Forfait	X	
ATTACHE PRINCIPAL	01/04/2024	DIRECTION PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER	Fin de grade		Forfait	X	
ATTACHE PRINCIPAL	01/11/2023	DIRECTION PÔLE COMMUNICATION	01/11/2026		35h	X	
CONSEILLER TERRITORIAL DES A.P.S.	01/07/2024	DIRECTION PÔLE LOISIRS ANIMATION EVENEMENTIEL	01/07/2026		Forfait	X	
INGENIEUR	01/09/2023	DIRECTION RESTAURATION HEBERGEMENT ENTRETIEN	Fin de grade		Forfait	X	
INGENIEUR HORS CLASSE	01/02/2026	DIRECTION POLE TECHNIQUE SECURITE LOGISTIQUE	01/08/2028		Forfait	X	
			3	0			52